

Carte des titres miniers

**Statut:**  
 A-Actif, S-Suspendu, K-En revendu, Y-Proposition de conversion  
 D-Terrain visé par une demande de désignation, E-Exploité  
 B-Abandonné, N-Réfusé de renouveler, Z-Déclassement, R-Révoqué  
 P-En attente de renouvellement, U-Réfusé

**Statut:**  
 A-Actif, S-Suspendu, K-En revendu, D-En demande, E-Exploité  
 N-Réfusé de renouveler, Z-Déclassement, R-Révoqué, B-Abandonné, U-Réfusé

**Statut du site d'extraction:**  
 O Ouvert sous conditions, C Ouvert, F Fermé, N Non autorisé, T En traitement

**Substance extraite:**  
 G1 Gravier, C1 Dolomite, U1 Autre  
 G2 Sable de silice, I1 Inconnu, P1 Ferreux condensé, X1 Calcite  
 C2 Calcifère, J1 Terre jaune, R1 Résidu miniers inertes  
 E1 Minerai de silice, N1 Terre noire, T1 Tourbe

**Contrainte à l'activité minière**  
 Territoire réservé à l'État ou soustrait au jachonnement à la désignation sur carte  
 ou par l'effet d'une autre loi  
 Périmètre urbain  
 Territoire soustrait au jachonnement et à la désignation sur carte  
 par arrêté ministériel  
 ou en vertu de l'exploitation minière pour le pétrole  
 et le gaz naturel (sans permis)  
 Territoire où le droit de jachonner et de désigner sur carte  
 est temporairement suspendu  
 Territoire faisant l'objet d'un renvoi au ministre  
 Territoire incompatible avec l'activité minière

**Contrainte minière**  
 Territoire où l'exercice d'activités minières est assujéti  
 à des conditions et obligations déterminées par le ministre  
 Territoire faisant l'objet d'une étude par le ministre

**À titre indicatif**  
 Information à titre indicatif

**Entente d'Eeyou Istchee Baie-James**  
 Terres de catégorie II  
 Terres de catégorie III

**Entente Première Nation Abitibiwinini**  
 Entente Piiganon

**Entente de principe d'ordre générale (EPOG)**  
 Mississinon de Bétiame, Essipit, Mastéwatsish, Nutsukuan

**Frontières**  
 Frontière internationale  
 Frontière interprovinciale  
 Frontière Québec-Terre-Neuve-et-Labrador (cette frontière n'est pas définitive)

Déclinaison moyenne approximative  
 au centre de la carte en 1998  
 net de 2020 (ouvert avec une  
 validation annuelle de déviation de 3.5°)  
 Système de référence géodésique North American 1983  
 Projection UTM (Universal Transverse Mercator)  
 ZONE 19  
 48°30'00" Coordonnée géographique  
 648000m E. Coordonnée UTM. Zone 19  
**Échelle 1:50 000**  
 1000 0 1000 2000 3000  
 mètres

**AVIS IMPORTANT**  
 Le fond topométrique de cette carte est une compilation de  
 différents levés et ne doit jamais être utilisée au même titre qu'un  
 plan signé par un arpenteur-géomètre. D'autre part, la localisation  
 des titres miniers n'a pas de valeur légale et ne peut être utilisée  
 qu'à titre indicatif. En conséquence, le Ministère de l'Énergie  
 et des Ressources naturelles décline toute responsabilité  
 pouvant résulter de l'utilisation de cette carte et ne garantit  
 aucunement l'exactitude des données qui y sont exprimées.

2019	2018	2017
2018	2017	2016
2017	2016	2015

